

CORNILLE

Le Journal

Juin 2017



EDITO



« Cornille se transforme »

Stéphane DOBBELS,

Maire de Cornille

Cher(e)s Administré(e)s,

Nous voici déjà arrivés à mi-mandat et après la mise en œuvre de divers travaux d'urgence (voirie, église,...), les nouveaux projets diligentés par votre municipalité, nécessitant un flot de démarches administratives, mais également de recherches de financements, commencent à faire leur apparition.

Plan Local d'Urbanisme, mise en accessibilité des bâtiments publics, agrandissement d'un local commercial, accès téléphonie mobile et Internet, circuits alternatifs, bornes enterrées, accompagnement aux investissements privés sur notre territoire, auxquels s'ajoutent les dossiers de gestion courante de notre collectivité, démontrent l'engagement et l'implication de vos élus au sein de la vie de notre municipalité.

Vous m'avez parfois alerté sur le manque de communication de notre action, ce que nous nous efforçons de rattraper au travers de ce nouveau numéro de notre bulletin municipal.

Ainsi j'ai, à travers ce document, le plaisir de porter à votre connaissance les projets communaux en cours de réalisation.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Mes amitiés sincères,

Stéphane DOBBELS



Cornille en chantier pour l'accessibilité...

L'accessibilité des lieux publics est un enjeu essentiel pour notre société. L'ordonnance et le décret de novembre 2014 sont venus renforcer la loi de 2005, imposant à tous les établissements et lieux recevant du public de permettre l'accueil des personnes à mobilité réduites ou handicapées.

C'est dans ce cadre que la commune s'est engagée dans la réfection de sa place du bourg. Il s'agit d'un lieu central pour la Commune autour duquel s'articule la totalité des bâtiments publics : mairie, église, salle communale, salle des associations, restaurant scolaire, école maternelle. Ces bâtiments anciens ne répondent pas aux normes d'accessibilité en vigueur, à l'exception de la salle communale réhabilitée en 2011.

Cette situation permet de projeter, sur un périmètre réduit, un aménagement d'ensemble pour la mise en sécurité et en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Après avoir choisi un assistant à maîtrise d'ouvrage par consultation, l'entreprise Eurovia a remporté l'appel d'offres pour effectuer les travaux qui ont débuté le 18 avril dernier et qui s'étaleront jusqu'en juillet prochain.

L'Etat, le Département et le Grand Périgueux sont les partenaires financiers de ce projet.

Zoom sur les travaux :

Côté voie communale n°1, l'aménagement sera composé d'un escalier de 3 à 4 marches ouvrant sur la totalité de la place.

Une rampe d'accès munie d'une main courante permettra aux personnes à mobilité réduite de parvenir aux locaux de la mairie. La création de cette rampe nécessitera le déplacement de l'abribus, qui sera réinstallé à proximité de la voie communale n°1 sur le domaine communal (côté parking).

L'ensemble des emmarchements (côté bibliothèque et devant mairie) seront eux aussi munis de main courante.

Les bâtiments bibliothèque, salle communale, salle des associations, restaurant scolaire et école maternelle seront accessibles par le bas de la place, côté voie communale n°3.

Afin de permettre l'entrée dans l'église, le sol du auvent sera rehaussé et les galets seront remplacés par du béton désactivé ou de la pierre naturelle. Une rampe d'accès « PMR » sera installée du côté droit de l'entrée.

Le sol de la place sera traité en béton désactivé.

L'écoulement des eaux pluviales sera traité afin d'éviter les ruissellements lors de fortes intempéries.

Les secours

Après avoir pris l'attache des services de secours de Périgueux : l'accès des véhicules de secours (pompiers, ambulances...) se fera par le bas de la place, sur une voie libre de tout obstacle.

Sur le conseil des services de secours, côté voie communale n°1, au niveau des marches, une rampe d'accès des matériels (tuyaux) sera aménagée, d'une largeur de 1.50 mètres. Elle sera sécurisée par la présence d'une borne à clé.

Le parking

Trois places de parking « handicapés » seront délimitées et règlementées : la première en bordure de la voie communale n°1, à proximité directe de la rampe d'accès vers la mairie, la deuxième sur le parking existant au-devant de la bibliothèque, la troisième devant l'école maternelle.

Sur le plan esthétique et environnemental :

Les matériaux du sol et des accès seront en pierre naturelle et béton désactivé afin de respecter l'aspect du bâti environnant,

Les végétaux existants seront conservés ou remplacés si leur état de vieillissement le nécessite.

Ce projet, enfin, permettra la mise en valeur du Monument aux Morts et du calvaire situés devant le bâtiment « mairie » et créera un ensemble bâti et paysager plus harmonieux.

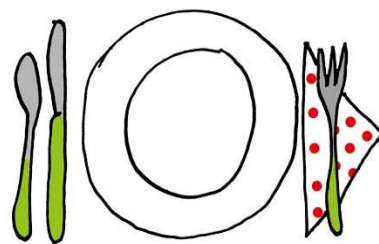
Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Cout global : 197 512,37 euros TTC financé à 42 % par la commune, 23% par le Département, 23% par l'Etat, 12 % fonds de mandat (CA du Grand Périgueux).

...Cornille en chantier, aussi, pour la gastronomie.

La commune est propriétaire de l'espace commercial du bourg au sein duquel fleurit l'activité de restauration de Christelle et André.

Afin d'accroître l'espace de ce petit restaurant et de le rendre accessible comme l'impose la loi « accessibilité », les élus ont validé à l'unanimité un projet de réaménagement de l'actuelle terrasse qui deviendra terrasse couverte de 90 m² et pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes.



On ne peut parler de bonnes tables à Cornille sans évoquer le restaurant tenu par Justine et Rémi aux Piles. Il fait, lui aussi, l'objet d'une mise en accessibilité avec l'appui de la mairie pour la préparation du dossier et le soutien de la municipalité auprès de la Commission « Accessibilité ».

L'architecte choisie a eu pour mission d'inscrire le projet d'agrandissement dans l'opération globale de réhabilitation de la place du bourg. L'enjeu a été de concilier modernité et authenticité de cet ancien presbytère, utiliser des matériaux nobles dans un espace aux lignes épurées.

Un régal que l'on souhaite tant pour les yeux que pour les papilles.

On notera que Monsieur le Maire n'a pas, ici encore, ménagé sa peine pour fédérer les partenaires financiers autour de ce projet.

Ainsi, pour un cout global de 180.000 HT, la commune finance 35% compensés par une augmentation de loyer, 65% correspondant aux différentes subventions obtenues.

Afin de ne pas pénaliser l'activité commerciale durant la saison estivale, les travaux devraient débuter en septembre prochain.

Un embellissement citoyen

A l'issue de ces travaux, la totalité de l'espace du centre-bourg de la commune de Cornille, l'ensemble de son bâti public et son commerce seront en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires en vigueur portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes à mobilité réduite ou handicapées et leur accès aux bâtiments recevant du public.

ZOOM SUR....

La pizzeria DonLeo à Périgueux.

A la suite d'un atelier de cuisine organisé par la commune, pour l'école de Cornille, le responsable de la pizzeria, parent d'élève, a proposé de financer l'achat d'un nouveau fourneau.

1 pizza vendue = 0,5 euro réservé à l'achat du fourneau.

Merci pour cette belle initiative !

Quatre itinéraires alternatifs permettant le contournement de Périgueux ont été validés par le Grand Périgueux. Une enveloppe de 8 millions d'euros est déjà programmée jusqu'en 2020.

Pour ce qui concerne Cornille —> **Itinéraire alternatif Nord-Est** financé principalement par le Grand Périgueux, participation financière du Département et de la Commune.

Il s'agit de réaménager les tronçons de route existants qui sont aujourd'hui en mauvais état alors que ces axes sont très fréquentés.

Cet itinéraire part du rond-point Les Jalots à Trélissac (rond-point des danseuses, Avenue Michel Grandou) pour rejoindre Agonac en passant par le Charetier et par le bourg de Cornille.

Il comprend aussi un tronçon nord, en partant du rond-point Les Jalots pour atteindre le giratoire du Pouyaud à Champcevinel. L'itinéraire total est de 16,7km.

Les travaux seront réalisés en trois phases :

- 1- Juillet 2017 - de la Voie Départementale n°8 (« Charretier ») à l'entrée du Bourg : réfection de voirie,
- 2- Printemps 2018 - le Bourg avec aménagements de sécurité,
- 3- Date liée aux acquisitions amiables : de la sortie du Bourg à la Voie Départementale n°69 (« Quatre routes ») : élargissement réglementaire et tracé neuf.

En effet, au-delà d'une simple réfection de la chaussée, l'espace « route » a complètement été repensé visant à optimiser la sécurité principalement dans le Bourg et dans les zones à forte construction. Ainsi, par exemple, des plateaux seront installés afin de limiter la vitesse et sécuriser les passages piétons, les trottoirs seront élargis, la couleur de la chaussée au Bourg sera adaptée.



AUTRES INFOS...

LES TRAVAUX COMMUNAUX DE VOIRIE RÉALISÉS EN 2017 :

Chemin des Hautes Piles, Chemin des Tavernes, Chemin du Monteil, Curage de fossés.

TÉLÉPHONIE MOBILE ET INTERNET

La municipalité reste active et vigilante quant à l'avancement du projet. Elle prend régulièrement attache auprès d'ORANGE pour connaître l'évolution des travaux en cours.

Du Plan local d'urbanisme (PLU) au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

A peine le PLU finalisé et validé par les services de l'Etat, la commune se voit engagée dans un PLU de grande ampleur, à l'échelle de l'intercommunalité.

Comme l'indiquait le Grand Périgueux dans un article dédié : « Le PLUi est un outil de planification de l'aménagement et du développement du territoire, à la fois stratégique et opérationnel, car il permet d'appliquer, jusqu'à l'échelle de la parcelle, la politique communautaire. Il intégrera, outre l'urbanisme et dans un travail constant entre les élus communaux et communautaires, les politiques d'habitat, de transport et de mobilité, de lutte contre le réchauffement climatique, de paysage et de biodiversité. Le PLUi a pour vocation de substituer la cohérence et la complémentarité au morcellement des politiques et des territoires, c'est donc un acte fondateur de l'intercommunalité ».

Le PLUi devrait être élaboré sur 3 ans et aura vocation à se substituer aux documents d'urbanisme communaux, y compris à notre PLU tout neuf qui reste applicable en attendant.

Monsieur le Maire et son équipe sont bien conscients des enjeux du PLUi pour la commune. C'est un dossier suivi de près...

LANCEMENT DU SCOT DU PAYS DE L'ISLE EN PÉRIGORD

L'élaboration du SCoT : c'est parti

Le Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est engagé dans l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), dont la première étape consiste aujourd'hui en l'élaboration d'un diagnostic d'ensemble. Le territoire du SCoT concerne la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux et les 3 Communautés de Communes d'Isle Vern Salembre (CCIVS), de l'Isle Double Landais (CCIDL), d'Isle et Crempse en Périgord (CCICP), soit près de 150 000 habitants et une superficie proche de 200 km². C'est un espace aux identités multiples, confronté à des problématiques communes et à des défis d'avenir partagés.

Le SCoT est un document de planification spatiale et d'aménagement qui décline à horizon de 20 ans, le projet de développement du territoire. Il porte une vision et des choix d'avenir qui engagent l'attractivité, la cohésion, les équilibres de notre territoire. Ceux-ci seront établis en prenant en compte les prévisions économiques et démographiques, les besoins en matière d'aménagement et d'équilibre des territoires. Le SCoT fera valoir les liens tenant au développement économique, à l'agriculture et à la forêt, aux déplacements et aux infrastructures, à l'habitat, aux services, aux commerces, à la préservation et la valorisation de l'environnement, à la transition énergétique.

Le SCoT a une portée opérationnelle : il constituera notamment le cadre de référence avec lequel les PLU et PLUi devront s'accorder afin de mettre en cohérence les diverses politiques publiques.

Retrouvez l'exposition de la première phase du SCoT dans votre mairie ou Communauté de communes / d'agglomération :

Le site internet pour suivre la démarche et y contribuer : <http://www.pays-isle-perigord.com/scot/>

L'adresse postale du Pays de l'Isle : Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord - 98 bis avenue du Général de Gaulle - 24660 Coulounieix-Chamiers

Tarifs de Cantine et Garderie scolaire 2017 /2018 :

Goûter du matin	4,87 €
Goûter du soir	0,34 €
Cantine	QF
Cantine extérieure	4,47 €
Garderie ½ mercredi	6,41 €
Garderie matin et soir	1,92 €
Garderie mercredi	9,51 €
Garderie mercredi occasionnelle	10,55 €
Garderie occasionnelle	2,53 €

Tarifs en fonction du Quotient Familial :

Revenus mensuels + prestations familiales
Nombre de parts



TRANSPORTS SCOLAIRES 2017-2018

Nous vous informons que les formulaires d'inscription aux transports scolaires pour la rentrée 2017-2018 sont disponibles en Mairie ou bien sur le site Internet de la commune : www.mairie-cornille.fr.

Pour rappel, les inscriptions doivent être effectuées entre le 1^{er} juin et le 1^{er} août 2017.

Les parcours, points d'arrêts et horaires restent inchangés à la rentrée prochaine. Les fiches horaires des circuits sont disponibles sur www.peribus.fr

A NOTER

Dans le bus scolaire Cornille – les Maurilloux, pour chaque trajet aller et retour, un accompagnant doit être présent avec les enfants pour des raisons de mise en conformité avec le règlement intérieur des transports scolaires.

Compte-tenu de la charge nouvelle représentée par l'emploi d'un agent accompagnant, une participation des familles est en cours d'étude.

Finances

Commune de CORNILLE - 24 - Budget Communal

BP

2017

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	462 852,15	366 584,46
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 96 267,69
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	462 852,15	462 852,15

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	360 907,39	287 690,98
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	57 876,36	113 575,25
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 17 517,52
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	418 783,75	418 783,75

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	881 635,90	881 635,90
--	---------------------	------------	------------

Le budget communal a subi, comme toutes les collectivités, une baisse des dotations d'Etat.

Monsieur le Maire n'a, pour autant, pas souhaité augmenter les impôts alors que le niveau d'investissement est élevé du fait des travaux à réaliser.

La difficile équation permettant l'équilibre entre les dépenses et les recettes a, cette année encore, été résolue.

Pour ceux qui le souhaitent, le budget détaillé est disponible en mairie.



Les traditionnels conteneurs à roulette au rebus ?

Le Grand Périgueux a annoncé que d'ici 3 ans, entre 600 et 700 bornes enterrées seraient installées sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Si les conteneurs enterrés trouvent toute leur utilité en zone urbaine, les zones rurales et semi rurale se verront principalement dotées de conteneurs semi enterrés, ce qui sera le cas à Cornille.

Un conteneur semi enterré est une cuve partiellement enfouie, recouverte d'un avaloir. Sa capacité équivaut à huit bacs roulants de 660 litres ! Selon sa spécialisation, on y jette les ordures ménagères, les emballages recyclables, le verre ou le papier. Les conteneurs sont ensuite collectés à l'aide d'un camion benne équipé d'une grue de levage.

Ce nouveau système participe à améliorer la salubrité et la propreté des communes, tout en incitant les riverains à mieux trier leurs déchets. Il s'agit d'une question d'hygiène, d'image et de respect de l'environnement. Les enjeux sont multiples, tant en termes d'amélioration du cadre de vie, de performance en matière de qualité du tri et de conditions de travail.

Lieux prévus d'implantation : Chabanne, Sept Font, Bayot, Montrany, bourg de Cornille, Rouflat, bourg des piles, Sanet.

Modalités de financement :

- Partie génie civil : 50% de prise en charge par la commune, 50% par la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux,
- Partie matériels : 100% de prise en charge par la CA du Grand Périgueux.
- Coût prévisionnel pour la commune : 25 000,00 €

La collecte et la valorisation des déchets textile : un geste solidaire

Début 2017, le Relais implantait des bornes de dépôt à Cornille.

Depuis, c'est 0,55 tonnes de déchets textiles qui ont été collectés sur la commune. Au-delà de l'aspect environnemental qu'induit la revalorisation des déchets textiles, cette entreprise est engagée dans la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en difficulté. Elle travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations locales, qui œuvrent comme elle dans le champ de l'économie sociale et solidaire.

Infos santé

Le plan national canicule a été activé le 1^{er} juin et sera automatiquement désactivé le 31 août, sauf si des conditions météorologiques particulières justifient son maintien.

Recommandations :

- avoir une bonne hydratation (boire environ 1,5 litre d'eau par jour) ;
- manger en quantité suffisante ;
- maintenir sa maison au frais (fermer les volets le jour) ;
- éviter les efforts physiques ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Les signaux d'alerte à connaître (crampes, maux de tête, vertiges, fatigue inhabituelle...) ;
Le numéro d'urgence à composer si besoin, le 15 (Samu).

La commission communale en charge de l'action sociale travaille au recensement des personnes les plus fragiles. Cette commission a également vocation à émettre un avis sur les dossiers soumis (demande d'aide sociale...) avant transmission à la collectivité en charge de l'instruction (Département principalement). Elle a été constituée à la suite de la dissolution du CIAS de Savignac les Eglises.



L'ARS Nouvelle Aquitaine alerte sur le moustique tigre

Le moustique *Aedes albopictus*, plus communément appelé « moustique tigre » en raison de ses zébrures, est un moustique d'origine tropicale. Il est de petite taille, environ 5mm. Son expansion est mondiale, favorisée par le développement des transports internationaux, et touche de nombreux départements français. En région Nouvelle-Aquitaine, l'implantation du moustique tigre est confirmée en Gironde, en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Le moustique tigre peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus du chikungunya, de la dengue et du Zika. Même s'il n'existe pas d'épidémie de ces maladies actuellement en France métropolitaine, la vigilance de chacun est précieuse pour limiter les risques :

- ☑ Eviter la prolifération des moustiques potentiellement vecteurs de ces maladies (en éliminant les eaux stagnantes ou réservoirs d'eau où le moustique se reproduit),
- ☑ Se protéger contre les piqûres de moustiques (particulièrement lors de voyages dans des zones où le moustique tigre est présent).

Sorties, loisirs

Le 17 juin dernier
avait lieu le
traditionnel
spectacle de fin
d'année de
L'Islandanse,
association de
danse domiciliée à
Cornille.

Plus de 500 personnes ont assisté, à l'auditorium de l'agora de Boulazac, aux déambulés des élèves, petits et grands, sur le thème des Etats Unis. Chaque année, **Corinne LAGRANGE** se veut inventive et créative pour finaliser une année de travail menée avec ses apprentis danseurs, et c'est une réussite.

Des cours à la portée de tous, pour tout âge, variés (du modern jazz à la danse classique en passant par la danse de salon) dispensés sérieusement mais sans se prendre au sérieux.

N'hésitez pas à vous faire plaisir dès septembre

*Pour la rentrée 2017/2018, les inscriptions se feront à partir du
5 septembre 2017 - 16h30 à la salle communale.*

Contact : Mme C. LAGRANGE au 06.14.30.60.25 ou
www.lislandanse.fr



Concours de pétanque à CORNILLE

- Mercredi 26 juillet 2017 - Semi-nocturne - Doublettes - UFOLEP
- Dimanche 20 août 2017 - 14h30 - Doublettes - Fédération (FFPJP)
- Mercredi 27 septembre 2017 - 14h30 - Doublettes Vétérans - Fédération (FFPJP)

Sur place : Casse-croûte - Beignets - Buvette

Renseignements auprès de Mr Michel GERBOU au 05.53.04.65.07



Très prochainement...

- **Cinéma plein air** le 26/08 pour inaugurer la place du Bourg rénovée.

Projection du film « Belle et Sébastien » par Ciné passion offerte par la commune.

Un barbecue sera organisé par l'Amicale Laïque, une association qui ne compte pas son temps et son énergie pour animer notre village.

Merci à eux et n'hésitez pas à les rejoindre si vous aussi, vous souhaitez participer à la vie de votre commune 😊



- **Inauguration de l'aire de jeux** de Cornille, projet porté par le Conseil des jeunes, le 16/09.